

Communiqué de presse

Mardi 19 mars 2013

Positions d'economiesuisse

Lors de sa séance d'hier, le Comité d'economiesuisse a arrêté sa position concernant plusieurs objets.

Non à l'initiative sur les bourses d'études

D'après ses auteurs, l'initiative sur les bourses d'études occasionnerait des coûts supplémentaires, au niveau de la Confédération et des cantons, de 500 millions de francs par an. Ces dépenses supplémentaires devraient être compensées dans le cadre du budget consacré à la formation, à la recherche et à l'innovation. Il s'agirait autrement dit de diminuer les ressources accordées aux hautes écoles et aux institutions de recherche. À cela s'ajoute un refus de transférer des compétences des cantons vers la Confédération. C'est pourquoi economiesuisse soutient un contre-projet qu'il conviendra d'optimiser.

Non à l'initiative de GastroSuisse et au modèle à deux taux, oui au taux de TVA unique

Ni l'initiative populaire « Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration » ni le projet préconisant un modèle à deux taux au lieu du taux unique ne simplifieraient notablement le système ou donneraient des impulsions à l'économie et aux ménages. Le Comité a refusé fermement ces deux projets, qui retarderaient ou interrompraient le processus de réforme, et continue de s'engager en faveur d'un taux de TVA unique. economiesuisse soutient l'extension, d'ici là, du taux spécial à l'hôtellerie.

Non à l'initiative pour les familles

economiesuisse encourage une meilleure conciliation du travail et de la famille. L'initiative « déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants » n'y contribue pas, bien au contraire. En effet, les ménages gardant eux-mêmes leurs enfants seraient une fois de plus avantagés fiscalement par rapport aux ménages qui recourent à des structures d'accueil extrafamilial. À cela s'ajoute que la mise en œuvre de l'initiative serait problématique, dans la mesure où les frais de garde propre ne pourraient guère être déterminés avec précision.

Pas de mot d'ordre pour le 3 juin

Une révision de la loi sur l'asile ainsi que l'initiative populaire « Élection du Conseil fédéral par le peuple » seront soumises en votation en juin. Considérant que ces deux objets ne touchent guère la politique économique, economiesuisse renonce à donner un mot d'ordre.

Pour toute question :

Cristina Gaggini, directrice romande

Téléphone : 078 781 82 39

Courriel : cristina.gaggini@economiesuisse.ch